

« Qui témoigne pour le témoin ? », questions de la liberté littéraire à l'exemple de *Jan Karski* de Yannick Haenel.

« Qui témoigne pour le témoin ? ». Cette libre traduction de la phrase de Paul Celan, placée en exergue du roman *Jan Karski*¹, pourrait servir d'intitulé à la controverse provoquée par la parution de ce livre consacré à la vie du légendaire résistant polonais. L'ampleur prise par le conflit entre l'auteur du texte, Yannick Haenel, et Claude Lanzmann, réalisateur du film documentaire *Shoah* de 1985 qui met en scène une interview avec Jan Karski, démontre à quel point la liaison entre le roman et l'Histoire peut s'avérer dangereuse. C'est surtout la représentation de ce patriote polonais, commun à l'œuvre des deux hommes de culture, qui devient la pomme de discorde entre l'écrivain et le cinéaste. Dans l'article publié par *Marianne* fin janvier 2010, Lanzmann accuse Yannick Haenel de falsifier l'Histoire et qualifie son texte de « faux roman ». Ce dernier n'hésitera pas à relever le gant jeté par son collègue, en lui reprochant dans les colonnes du *Monde* une conception archaïque de la littérature². L'affaire *Jan Karski*, loin d'être une confrontation anodine de deux visions artistiques, animera la vie littéraire en France de longs mois durant, en renouvelant l'éternelle question sur les limites de la fiction dans l'utilisation des faits et des personnages réels qui, vu l'intérêt croissant de la littérature française pour l'Histoire, méritent d'être soumis de nouveau à un examen. Comme le texte de Haenel correspond parfaitement aux actuelles tendances romanesques, il serait de surcroît possible de lire le réquisitoire lanzmannien comme une critique de la récente production littéraire d'inspiration réaliste et historique. Sans prétendre trancher la polémique au sujet du roman controversé, nous nous proposons d'examiner deux approches, celle de Lanzmann et celle de Haenel, concernant l'usage du passé dans la fiction afin de répondre à la question qui guidera la présente étude : comment « témoigne[r] pour le témoin » ?

¹ Y. Haenel, *Jan Karski*, Paris, Éditions Gallimard, coll. L'Infini, 2009.

² Y. Haenel, « Le recours à la fiction n'est pas seulement un droit, il est nécessaire », *Le Monde*, 26.01.2010, p. 18.